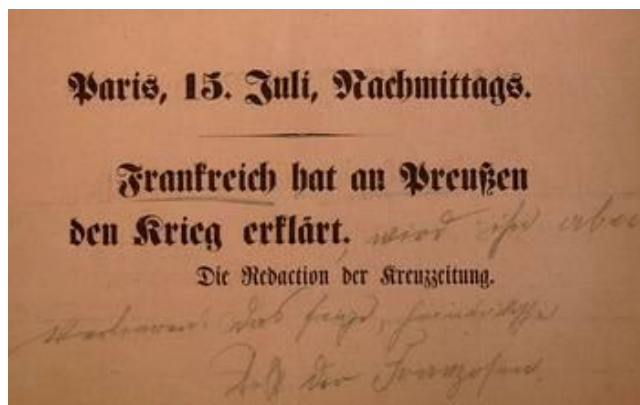


Armée des Vosges 1870

Sources : sites la guerre de 1870 en images, Loire 1870, archives Vincennes séries Lx et Lz, ANOM

La loi impériale du 1^{er} février 1868 donne un statut légal aux corps de volontaires, tenus de s'habiller, de s'armer et de s'équiper à leurs frais ...

Le 15 juillet 1870, la France déclare la guerre à la Prusse (côté prussien)



Dans l'Echo d'Oran du 2 août 1870 : « M. le baron Durrieu* a fait un appel à tous les Algériens ... Déjà nous avons de beaux bataillons des francs-tireurs. »

* Le baron Louis DURRIEU (1812-1877), général de division, est gouverneur général de l'Algérie par intérim du 27 juillet au 24 octobre 1870.

Le premier affrontement a lieu à Wissembourg et sur les hauteurs du Geisberg le 4 août 1870. C'est le 1^{er} régiment de tirailleurs turcos qui se heurte le premier à l'armée prussienne : ils perdent en un jour la moitié de leurs effectifs et se replient à Frœschwiller, où Mac Mahon a regroupé ses forces. Le général Abel DOUAY (né en 1809) est tué et la bataille est perdue par les Français.



La terrasse des Turcos, photographie noir et blanc, s.d.

A l'arrière, écrit à la main : « terrasse du château de Geisberg où se battirent, le 4 août 1870, héroïquement dix turcos » ...

... dont Mohamed Ben Mansour, né en Algérie.



“L’Alsace asservie se souvient de ceux qui sont morts pour sa défense”.

HANSI

Dans l’Echo d’Oran du 11 août 1870

Organisation des Francs-Tireurs.

Hier soir, au théâtre, s’est tenue une réunion publique pour la prompt formation d’un corps de Francs-Tireurs. Toute la jeunesse oranaise a répondu à cet appel. Environ trois cents jeunes gens se sont fait inscrire. Nous avons été très-heureux de voir accourir un grand nombre d’Espagnols, Algériens de cœur, et qui ne demandent qu’à s’armer pour la défense de la Colonie.

N’oublions pas qu’il s’agit de la sécurité de nos familles et de nos biens, c’est-à-dire de nos plus chers intérêts. En face du péril commun chacun se doit à tous et tous à chacun.

Une nouvelle réunion aura lieu ce soir à huit heures.

Al. WAILLE.

Un WAILLE sera lieutenant sous les ordres du général Nicolai.
En 1911, on trouve la trace d’un WAILLE Alexandre, publixiste, à Oran.

La journée du 4 septembre 1870 fait suite à l’annonce, à Paris, de la défaite de Sedan et de la capture de l’Empereur.

Aussitôt qu’il fut ministre de l’Intérieur, Gambetta voulut impliquer l’ensemble de la nation dans la guerre : « *Que chaque Français reçoive ou prenne un fusil, et qu’il se mette à la disposition de l’autorité : la patrie est en danger !* »

L’appel de Gambetta fut diversement reçu. Le Nord et l’Est de la France, touchés au premier chef par l’invasion, fournirent nombreux groupes de francs-tireurs ...

À l’inverse, les préfets de Bourgogne, du Jura, des Cévennes, de la Lozère ou des Pyrénées avouèrent initialement que les paysans semblaient indifférents au péril, celui de Nantes allant jusqu’à dire qu’ils préféreraient être Prussiens que soldats français !

Mais la situation évolua et des départements aussi éloignés des zones d'opération que les Hautes-Alpes, l'Ariège, l'Aude, le Cantal, la Corse, l'Indre, le Jura, les Landes, le Loiret ou la Savoie parvinrent à envoyer une unité chacun.

L'Algérie ne fut pas en reste : des francs-tireurs vinrent d'Oran, de Blidah et de Constantine.

Le 18 septembre 1870, à Dannemois (Essonne), un accrochage entre un bataillon de franc-tireurs parisiens et la 4^{ème} division de cavalerie prussienne fit 120 morts dont le prince de Horn, altercation qui eut pour conséquences la mort de 8 soldats français, le pillage du village et l'incendie de 15 maisons.

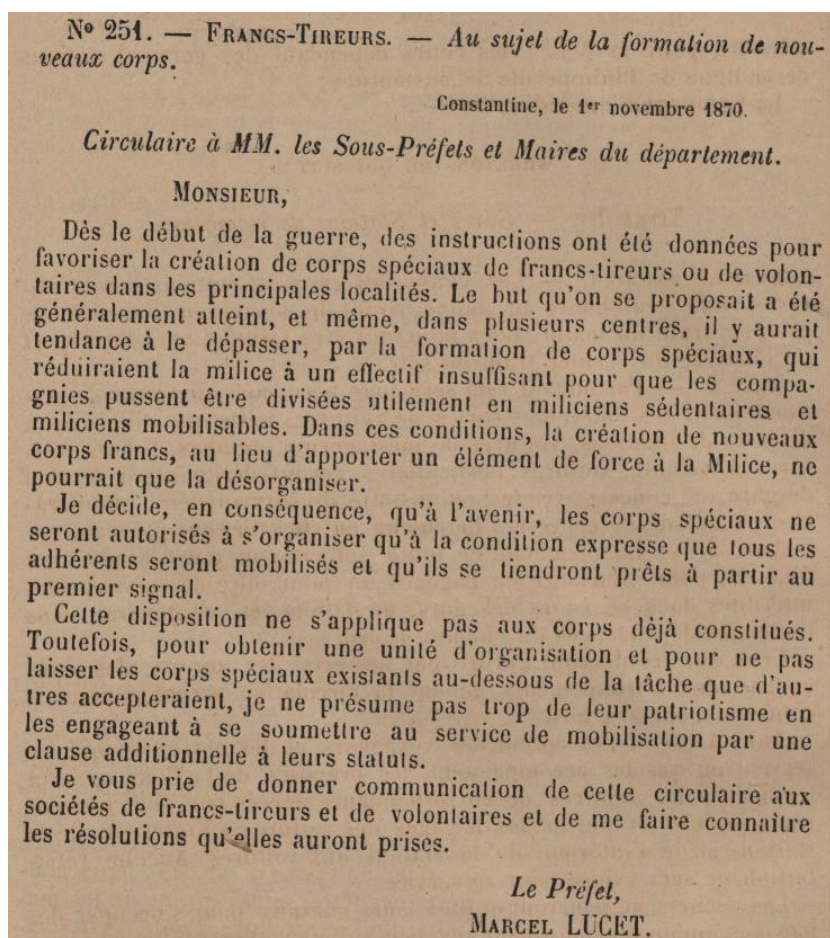
Dans la zone qui n'est pas occupée mais seulement parcourue par des groupes de cavaliers prussiens et bavarois à la recherche de ravitaillement de l'armée assiégeante, de nombreux groupes francs se livrent à une guerre d'embuscades contre les groupes d'ennemis isolés.

Leur tâche n'est pas aisée car les maires et les habitants craignent les représailles ennemies.

En effet, l'apparition de ces francs-tireurs sans uniforme qui montent eux-mêmes des opérations, attaquent les soldats allemands isolés puis se retirent, inquiète l'état-major allemand ...

« *Tout franc-tireur sera assimilé à un malfaiteur ; il sera passible du conseil de guerre immédiat qui peut prononcer la peine de mort. S'il est établi que dans un village un tireur non-identifié a attaqué des soldats, celui-ci sera déclaré responsable et subira des représailles* ». Von MOLTKE

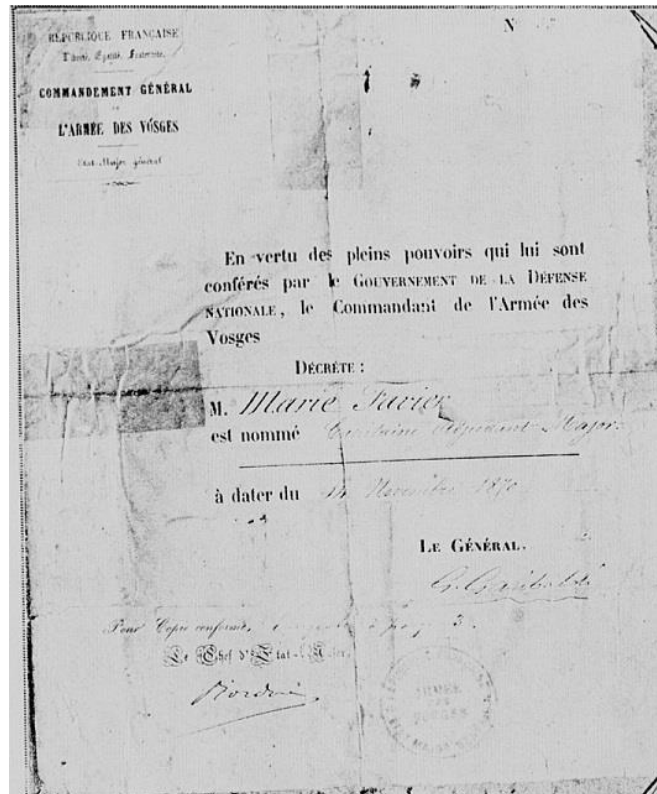
Circulaire du 1^{er} novembre 1870 du préfet de Constantine *



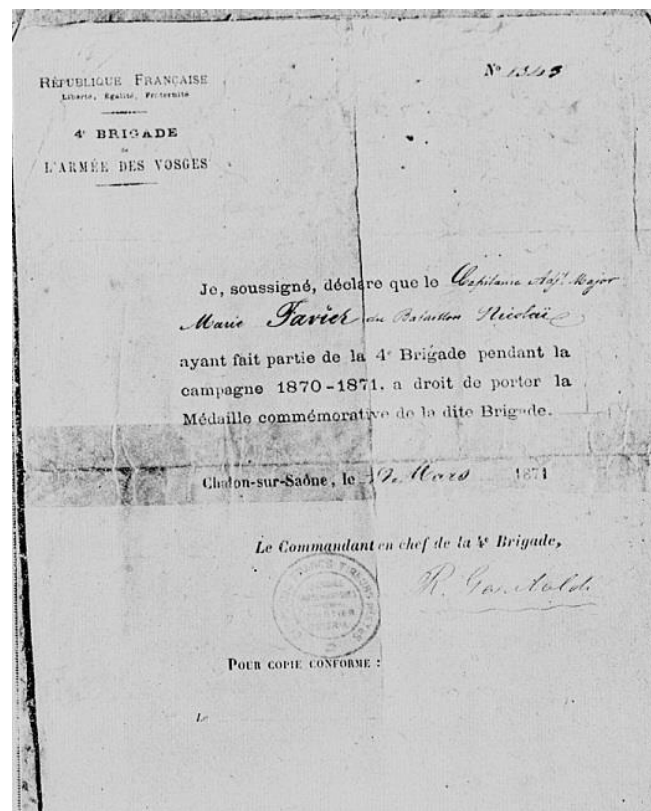
* Marcel Jacques LUCET (1816-1883) s'installe à Constantine en 1857. Nommé préfet de Constantine, en septembre 1870, il est député de Constantine de 1871 à 1876, et sénateur de Constantine de 1876 à 1883, siégeant au groupe de la Gauche républicaine.

Mes recherches pour la rédaction de cet article m'ont fait découvrir l'histoire de Marie FAVIER-NICOLAÏ (née Marie Eugénie DEMIGNEUX le 20 septembre 1843 à Bourg-en-Bresse, elle épouse le 23 juillet 1887 à Oran Paul Auguste NICOLAÏ né le 2 février 1843 à Oran)

Le 14 novembre 1870



Le 10 mars 1871



LE CAPITAINE MARIE FAVIER A ORAN



M^{me} FAVIER, RÉSIDANT ACTUELLEMENT A ORAN
Photo Craveya, Oran

A l'occasion d'un récent anniversaire patriotique, les journaux de la métropole ont exalté les vertus de M^{me} Dodu, la courageuse fonctionnaire qui risqua la mort pour défendre la patrie envahie.

Sait-on que la ville d'Oran compte, parmi ses habitants, une femme qui porta l'uniforme de capitaine adjudant-major des francs-tireurs de l'armée des Vosges, dans les rangs de laquelle elle combattit sous les ordres du général Garibaldi.

M^{me} Marie Favier — c'est le nom de cette digne citoyenne — était, pendant l'année terrible, l'épouse de M. Nicolai, capitaine commandant une compagnie à l'armée des Vosges. Le 15 septembre 1870, elle s'enrôla dans la compagnie des éclaireurs du Doubs. Elle prend part à de nombreuses affaires jusqu'au lendemain de la prise d'Épinal où les francs-tireurs infligèrent à l'ennemi des pertes sérieuses.

A Vesoul, le général Le Mallet passe en revue

la compagnie Nicolai, quand il aperçoit Marie Favier qui, malgré les atroces fatigues supportées, fait bonne contenance, il reproche au capitaine d'avoir enrôlé un tout jeune homme.

— Mon général, répond Nicolai, ce volontaire est ma femme.

Quelques heures après, Marie Favier est nommée sous-lieutenant. Nous avons sous les yeux la pièce officielle signée du général de Mallet qui confère l'épaulette à Marie Favier.

Le 14 novembre 1870, le sous-lieutenant Marie Favier est promu capitaine adjudant-major par le général Garibaldi. Enfin, le 10 mars 1871, Garibaldi signe une pièce attestant que le capitaine adjudant-major Marie Favier, du bataillon Nicolai, ayant fait partie de la 4^e brigade pendant la campagne de 1870, a droit de porter la médaille commémorative de la dite brigade.

Le sous-lieutenant Marie Favier a eu l'honneur de défilé, à Besançon, devant le général de Fresnonville, entouré des généraux de Cambriel et de Mallet et portant le drapeau offert à sa compagnie par les dames de Besançon. Sur une face de ce drapeau on lisait : « Aux Francs-Tireurs du Doubs, Compagnie Nicolai, Octobre 1870 » et sur l'autre face : « Honneur et Patrie. A ceux qui combattent, celles qui prient ».

Cet emblème glorieux est entre les mains de M. le général Priou avec tous les titres et documents officiels.

Quelques survivants de la compagnie Nicolai résident à Oran. Ce sont : MM. Scheffmaker, maire d'Aln-el-Turk, ancien lieutenant des francs-tireurs ; Waille (Marial), publiciste, ancien lieutenant ; Monbrun, huissier, ancien sergent-major ; Andréa, ancien sergent-major ; Roche, ancien sergent ; Cabanel, chef de gare, ancien volontaire, qui attestent avoir connu le volontaire ou servi sous les ordres du sous-lieutenant et enfin du capitaine Marie Favier.

Nous nous joignons à tous ces braves gens pour souhaiter que la brillante conduite de M^{me} Favier reçoive la tardive mais légitime récompense qu'elle mérite.



M^{me} FAVIER EN TENUE DE SOUS-LIEUTENANT
DE FRANCS-TIREURS

Le total des troupes, au moment de l'armistice, le 28 janvier 1871, est de 20 à 30 000 hommes comprenant des Polonais, des Britanniques, des Basques espagnols, des Grecs et des Égyptiens ... ainsi que des « Turcos », troupes algériennes qui participent pour la première fois à des combats en France.

Les noms des compagnies sont parfois ... pittoresques :

- Les Francs-Tireurs de la Mort d'Algérie,



- Les Francs-Tireurs de la Morte de Constantine et de Guelma,
- Le 2^{ème} bataillon de l'Égalité de Sidi-Bel-Abbes,
- Les Compagnies d'Algérie,

Détail par brigades :

1^{ère} brigade :

- Général Jozef BOSSAK-HAUKE (polonais)
- Francs-tireurs de Philippeville : Commandant BABLON.
- Francs-tireurs de Bône
- Garibaldiens d'Alger : Capitaine DUBIEZ.

2^{ème} brigade :

- Colonel DELPECH, LOBBIA.
- 1^{er} bataillon de l'Égalité : Commandant GAUTHIER.
- 2^{ème} bataillon de l'Égalité : Commandant RAYMOND.
- Francs-tireurs de l'Atlas : Commandant GALLIEN.

3^{ème} brigade :

- Général Menotti GARIBALDI (Italien)
- Francs-tireurs réunis d'Oran

La 4^{ème} brigade du colonel Ricciotti GARIBALDI (fils de Giuseppe) ne comprenait pas d'éléments algériens

Corps spécial des Francs-tireurs de Bône (Genova)

Il s'agit d'une ancienne unité formée le 10 septembre 1868 avec 40 hommes dont l'uniforme avait été approuvé par les statuts de la société de Francs-tireurs.

Le 12 novembre, le maire demande à ce que l'unité serve en France et que les carabines et fusils Minié soient restitués pour percevoir des fusils anciens modèles.

Le lieutenant commandant et le capitaine démissionnent aussitôt et le conseil municipal décide la dissolution de cette compagnie de 100 hommes par une délibération du 15 novembre.

Compagnie Franche de Bou Merzoug ou Francs-tireurs de Bou Merzoug (capitaine SCOTTO)

Formé à Constantine entré en solde le 16 décembre et stationné à Marseille jusqu'au 21 janvier. Licencié le 1^{er} février et versé à la Légion d'Alsace Lorraine.

Corps Francs de Condé Smendou- capitaine Victor GOUST

Un décret du 2 novembre autorise la levée dans l'arrondissement de Constantine de ce corps.

Compagnie Franche indigène de Constantine ou compagnie de Hamma – capitaine Louis COURTOIS

En station à Constantine du 7 au 14 novembre avant d'embarquer pour Marseille où elle arrive le 18 novembre et y demeure jusqu'au 31 décembre.

Les 3 officiers, 11 sous-officiers et 154 hommes sont licenciés à Marseille.

Compagnie Franche de Constantine

On sait seulement qu'elle a demandé à partir se battre en France, le 13 février 1871.

Corps des vengeurs de Constantine : dossier vide

Francs-tireurs de Constantine – 1^{ère} compagnie – lieutenant Charles EXUPET

Organisé par décret du 17 novembre

Francs-tireurs de Constantine – 2^{ème} compagnie – capitaine Louis COTTE puis CHAZAL

Le décret du 28 octobre prévoit la formation de 2 compagnies de 100 hommes commandées par Louis COTTE et Louis COURTOIS.

Compagnie de Francs-tireurs de Guelma – capitaine CARCASSONNE

Autorisé par décret du 16 novembre, ses 4 officiers et 41 hommes sont attachés à la 3^{ème} brigade de l'armée des Vosges.

Compagnie franche de Mansourah (de Paulet) : dossier vide

Francs-tireurs de Philippeville devenu Francs-tireurs Unis de Gray, Midi, Philippeville.

La compagnie des Francs-tireurs du Midi entre en solde le 1^{er} novembre et les Francs-tireurs de Philippeville le 26 octobre.

Les trois compagnies sont réunies en décembre 1870 avec pour chef de corps le capitaine BATAILLE puis Félix BABLON.

Francs-tireurs de Rhumel – capitaine Jules HUSSON

Le décret du 19 novembre organise cette unité formée de 150 hommes (français, indigènes et italiens). La dénomination varie entre Roumel, Rhummel et Rhumel.

Compagnie franche de Zeramma (Daniel) : dossier vide